



Le gouvernement multiplie l'usage de cette méthode. Au détriment de la simplification du système fiscal

100 milliards d'euros de niches fiscales en 2018, un record!

Complexité

Selon les documents annexés au projet de loi de finances pour 2018, les niches fiscales vont encore augmenter l'année prochaine, à la fois en montant (+6,8 milliards d'euros, à 99,8 milliards) et en nombre (de 451 à 457). Pourtant, on ne compte plus le nombre de rapports alertant sur les risques de la multiplication des dépenses fiscales. Un sujet qui n'est clairement pas la priorité du gouvernement.

Raphaël Legendre

CE CHIFFRE DEVRAIT INTERPELLER la représentation nationale durant l'examen du projet de loi de finances. L'année prochaine, le coût des niches fiscales atteindra 100 milliards d'euros, selon les documents annexés au projet de loi de finances (99,8 milliards précisément). Un record. En quinze ans, ce montant a triplé.

Comme chaque année, il sera d'ailleurs probablement dépassé. En 2016, les niches fiscales ont en effet dérapé de près de 4 milliards (à 87,6 milliards) et encore de 3 milliards en 2017 (à 93 milliards). Le tout alors que la loi de programmation des finances publiques 2014-2019 plafonnait ces dépenses à 81,8 milliards d'euros en 2016 et 86 milliards en 2017. Peine perdue.

Pourquoi de tels dérapages ? Cette année par exemple, le Crédit impôt recherche (CIR), deuxième plus importante niche fiscale après le CICE (5,8 milliards d'euros), devrait coûter 700 millions d'euros de plus que prévu. De même pour le taux réduit d'impôt sur les sociétés (IS) sur les brevets : +400 millions. En 2018 ? Ce sera pire ! Le gouvernement va devoir assumer le legs de François Hollande qui juste avant de par

tir a renforcé d'un point le CICE (+4,5 milliards d'euros de coût budgétaire) et élargi aux retraités le crédit d'impôt pour emploi d'un salarié à domicile (+1,1 milliard d'euros). Total de la facture : 5,6 milliards d'euros pour les caisses de l'Etat.

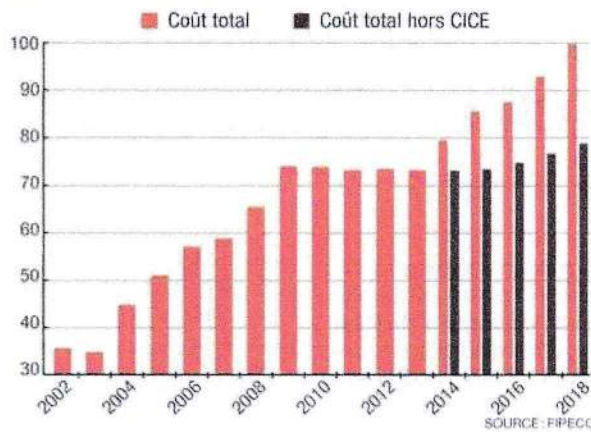
Mais davantage que le montant croissant des niches fiscales, dont l'inflation ces dernières années doit beaucoup à la montée en puissance du CICE, c'est l'augmentation du nombre de niches qui est inquiétante. Une inflation synonyme de complexification du système fiscal. L'année prochaine, du fait notamment de la création de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et du durcissement de la fiscalité sur les produits pétroliers qui doit épargner les professionnels de la route (transporteurs, taxi...), dix-sept nouvelles niches fiscales vont être créées. En face, seulement six seront supprimées et cinq réduites. L'un dans l'autre, la France comptera donc 6 niches supplémentaires, portant le total des dispositifs dérogatoires à la règle fiscale à... 457. Une trentaine de plus qu'en 2015.

« **Comme en 2000** ». « On repart à la hausse, comme au début des années 2000 », constate le spécialiste des finances publiques François Ecalte, fondateur du site Fipeco. A l'époque, les normes sur la dépense publique se durcissent avec la mise en place du zéro volume (interdiction de dépenser plus que l'inflation). « Comme il était impossible de dépenser plus, on a multiplié les crédits d'impôts. Un crédit d'impôt, c'est comme une subvention », ajoute l'expert. Après une période de stabilisation entre 2010 et 2013, la dépense fiscale est repartie à la hausse à partir de 2014. Une progression qui n'inquiète pas le gouvernement. Fin août



Le coût des dépenses fiscales

(en milliards d'euros)



Bruno Le Maire a indiqué au *Dauphiné Libéré* que la réduction des niches fiscales sera « peut-être une résultante, mais pas un objectif » de la politique gouvernementale.

Pour le président du Cercle des fiscalistes, Philippe Bruneau, « cette absence de réflexion sur les niches fiscales arrive en tête des regrets concernant le programme fiscal d'Emmanuel Macron. 100 milliards d'euros de coût, c'est inquiétant ». On peut même parler de plus de 150 milliards de coût budgétaire en y ajoutant les niches sociales. Or, selon le dernier rapport de l'administration (IGAS/IGF), plus de la moitié de ces niches (53%) n'apportent aucun bénéfice à la collectivité. « Il faut de toute urgence auditer ces niches pour en évaluer l'efficacité », prévient Philippe Bruneau. Toutes les niches fiscales ne sont pas à balayer bien sûr. Les 21 milliards d'euros du CICE ont permis de soutenir la compétitivité des entreprises. Le CIR reste de son côté

un levier important de l'attractivité de la France pour l'implantation de centres de recherche étrangers. Mais du ménage peut être fait. Dans son rapport sur le logement social, publié en février, la Cour des comptes a par exemple proposé de supprimer l'exonération d'IS (1 milliard) et de taxe foncière (700 millions). « C'est exactement le montant que cherche à économiser le gouvernement sur les APL des bailleurs sociaux, mais de manière beaucoup plus compliquée », relève François Ecalte. Le problème, c'est que la suppression de ces niches fiscales relèverait le taux de prélèvements obligatoires, alors que la baisse des APL réduit la dépense. « C'est exactement la même chose, mais on choisit la voie la plus compliquée, uniquement pour des raisons d'affichage », ajoute cet ex-magistrat de la Cour des comptes. Des raisons politiques qui font dire à ce spécialiste des finances publiques que « les niches fiscales ont encore de beaux jours devant elles ».

@LEGENRA